

COMMUNE

71460 BRESSE SUR GROSNE

L'an deux mil vingt-quatre et le 10 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MONNOT Marc, Maire.

Excusés : Mme de Murard Anne ayant donné son pouvoir à Mr CORTES Roland
Mme GUILLOUX Céline ayant donné son pouvoir à Mr SAULNIER
Christophe
Mme BERNILLON Julie et Mr ROY Jean Baptiste

Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TARIF GÎTES POUR 2025

Le Maire propose la révision du tarif des gîtes pour les enfants de 3 à 12 ans celui-ci sera identique aux adultes soit 27€ et la gratuité de 0 à 3 ans.

Le tarif pour les associations de personnes en situation de handicap passera à 20€. Il est stipulé que les locations réservées en 2024 l'ancien tarif sera maintenu.

Transfert du bois de la section de St Forgeuil à la Commune

Le Maire revient sur le dossier du Bois de St Forgeuil. Afin que la Commune puisse éventuellement le vendre, il faut prendre une délibération pour passer le bois de la section St Forgeuil à la Commune. Le Conseil approuve à l'unanimité et donne pouvoir au Maire pour les démarches.

Délibération convention entre la Caf et la Communauté de Commune

Le Maire donne lecture de la convention entre la Caf et La Communauté de Commune qui doit être renouvelée pour la période de 2025 à 2029. Celle-ci permettra éventuellement d'obtenir des subventions.

Dossier de l'église de Colombier

Le Maire refait le point sur ce dossier en informant le Conseil que suite à un mail émanant d'un notaire, il faut absolument l'approbation du Clergé et de Monsieur Le Préfet pour pouvoir vendre le bien. Monsieur MONNOT réitère qu'un référendum sera préférable pour avoir l'avis de la population.

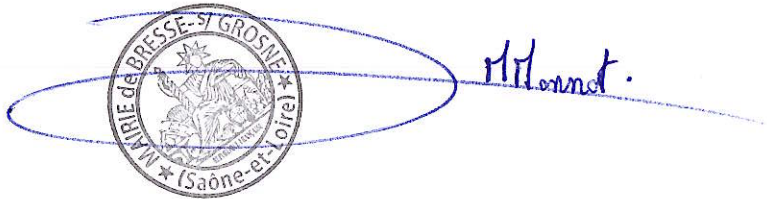
Questions diverses :

Monsieur Le Maire suite à une requête de la part d'une habitante de Bresse fera notifier un article sur le site de la Commune concernant des incivilités.

Suite à la présence de la Présidente du Comité des Fêtes et après avoir eu l'accord de prise de parole ; elle sollicite la commune pour un aménagement sur la place publique pour l'installation d'un plus gros sapin moyennant la mise en place d'un

support. Elle demande l'autorisation pour remplacer le filet du terrain de tennis ainsi que la possibilité de le fermer à clé. Le Conseil approuve les deux requêtes et Monsieur Monnot se propose pour la réalisation du support sur la place publique.

Levée de séance à 21h30



Monsieur Monnot.